

10.11.2011.

## Le rapport annuel 2010 de VAL-I-PAC est en ligne

*VAL-I-PAC a présenté son rapport annuel 2010 lors de la récente Assemblée Générale.  
«2010, continuité dans un monde en changement » tel est le résumé de l'introduction signée par  
Johan Sneyers (Directeur Général) et Roger Van der Linden (Président).*

***Ce document apporte un éclairage sur l'évolution d'une série de paramètres significatifs du secteur du recyclage et de la valorisation des déchets d'emballages industriels en Belgique.***

Malgré un objectif imposé particulièrement ambitieux (pour la première fois, **la barre était fixée à 80 % de recyclage pour les emballages industriels pour 2010**), **le résultat a été atteint puisque le taux de recyclage est passé de 79.4 à 81.6 %**, et le taux de valorisation global s'élève au taux record de 90 %.

Ce chiffre encourageant est principalement dû au taux de recyclage **du bois qui passe de 59 à 64 %** et au **carton qui culmine** avec un taux de recyclage **de 96.1 %**. Un seuil quasi optimal. Les mesures prises fin 2009 ont donc porté leurs fruits et nous nous en réjouissons.

**La quantité d'emballages à usage unique** mise sur le marché et déclarée par nos 7.800 adhérents a, quant à elle, **globalement augmenté de 5 %** l'an dernier.

Dans un contexte économique incertain, il est essentiel pour VAL-I-PAC de pouvoir garantir aux différents acteurs du marché (responsables d'emballages, déballeurs, opérateurs..) **une réelle stabilité dans l'exécution de notre mission.**

Ce fut le cas tant pour nos adhérents, puisque les tarifs sont restés au même niveau depuis plusieurs années, que pour les déballeurs au niveau des primes perçues pour leurs efforts de tri.

La continuité est donc particulièrement importante pour l'ensemble des intervenants à la veille des discussions relatives à un nouvel agrément pour les 5 ans à venir.

Pour un état des lieux détaillé et les statistiques complètes, le rapport annuel peut être consulté en ligne sur [www.valipac.be](http://www.valipac.be).

***Pour plus d'informations:***

*Johan Sneyers – Directeur Général ([johan.sneyers@valipac.be](mailto:johan.sneyers@valipac.be))*

*Yvette Mortier – Communication Manager ([yvette.mortier@valipac.be](mailto:yvette.mortier@valipac.be))*

*Tél : + 32 2.456.83.33*